

Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES
Tel : 02 38 57 13 08
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 12 août 2025

Madame, Monsieur,

Le quorum de la réunion du 11 août n'ayant pas été atteint, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Lundi 18 août à 18h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Demande de subvention au département FAPO (volet 3bis) – mise à jour
- Composition du conseil communautaire pour le prochain mandat – fixation et répartition du nombre de sièges

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

